

Jeux si bien organisés et qui marquent une si grande date dans les annales olympiques.



Sport et diplomatie.

Voici déjà une vingtaine d'années que sont nés les « tennis diplomatiques ». Ce furent d'abord des *five o'clock teas* avec du tennis autour. Grâce aux progrès des habitudes sportives, cela devint peu à peu du tennis avec du thé autour. Mais le caractère demeura le même. Les diplomates accrédités dans un poste s'y retrouvaient entre eux et, au point de vue conversation, l'élément et les intérêts féminins dominaient. Passablement de potins et des flirts discrets. La diplomatie proprement dite n'y gagnait pas grand chose. Mais survinrent les Chefs d'Etats sportifs, les princes et les ministres passionnés de sport et dès lors les choses changèrent d'aspect. Le sport prenait pied dans la politique internationale et allait y jouer son rôle : rôle de second ordre sans doute mais pouvant, à l'occasion, servir à régler de façon rapide et avantageuse bien des points importants, susceptible surtout de créer des « influences », des habitudes, des occasions de rencontre intime qu'un agent à l'esprit éveillé sait utiliser ensuite pour le plus grand profit de son pays et de sa mission.

Le souverain est-il un fervent du yachting? Songez de quels avantages jouit auprès de lui l'ambassadeur ou le ministre qui possède un beau yacht. Il est entendu que dans les brèves croisières, au cours des régates ou des fêtes navales, la politique a congé.... Le croyez-vous naïvement ? C'est alors au contraire qu'une parole à propos, une demi confiance échappée aux charmes de l'indolent farniente ouvriront la route à d'ultérieures négociations, à de satisfaisants arrangements dont on cherchait en vain la formule dans le cadre grincheux des chancelleries à traditions rigides. Le député, le sénateur, l'homme politique qui détiennent le parchemin de premier ministre ou le portefeuille des affaires étrangères sont plus sensibles encore à l'atmosphère de détente que crée autour d'eux le plaisir sportif pris en commun. Près de ce gouvernant épris d'escrime, mettez une fine lame qui deviendra l'habitué d'une salle d'armes où les tireurs

manquent parce qu'on ne peut pas y admettre n'importe qui. Envoyez un excellent cavalier, possesseur de beaux animaux, pour vous représenter dans ce poste où les cavalcades endiablées sont d'un usage hebdomadaire.... Vous verrez de quel crédit jouiront ces diplomates sportsmen et quelle sera auprès d'eux l'infériorité des agents à col empesé incapables de fournir allègrement une journée de travail musculaire sans pour cela perdre le sens de l'acuité intellectuelle exigée par leur mandat.

Mais les bons bureaucrates qui surveillent de loin le personnel diplomatique ne comprennent pas de pareilles choses. Tout au plus admettent-ils l'utilité des chasses officielles. Et précisément ces journées-là sont peu utilisables. Le protocole continue d'y régner au point que le « tableau » final est régulièrement « travaillé » de façon à distribuer le chiffre des pièces abattues par chacun d'après l'importance du personnage. Un souverain de l'Europe centrale se divertissait encore l'autre jour à constater qu'il avait fait un nombre de victimes notablement supérieur au total des coups de fusil tirés par lui. Dans ces grandes chasses où tout est réglé, impossible de trouver l'occasion d'une conversation intime, d'un aparté familier. Trop d'yeux sont ouverts — et d'oreilles aussi — à droite ou à gauche. Restent les déplacements cynégétiques de plusieurs jours, mais ils sont rares. Une chevauchée ou un tennis qui se renouvellent parfois plusieurs fois par semaine valent infiniment mieux.

Et tout ceci ne doit pas aboutir à conclure — est-il au reste besoin de conclure? — que le sport soit parmi les premières qualités à prendre en considération dans l'affectation d'un diplomate à un poste important. Bien loin de là. Mais nul ne saurait nier que le sport ait ce grand avantage de fournir de fréquentes et excellentes occasions de rencontre intime. Or c'est — et ce fut toujours — une des grandes habiletés d'un diplomate que de faire naître ces occasions. Talleyrand y excellait. A un niveau très différent, on a vu des hommes assez ordinaires réussir fort bien dans leurs missions par cela seul qu'ils avaient su devenir la « persona grata » qu'on accueille toujours avec plaisir et avec qui on prolonge volontiers les entretiens.

Pour finir et « illustrer » la matière, deux petites anecdotes. Il y avait une fois un puissant souverain près de qui les ambassadeurs civils n'avaient pas toujours un accès facile tandis que, de plein droit, les ambassadeurs militaires le rencontraient chaque samedi à la parade traditionnelle. Pris entre deux généraux de qui les menées l'inquiétaient, certain ambassadeur tout ce qu'il y a de plus civil s'ennuyait fort de cette situation. Un beau samedi

on le vit avec stupeur arriver dans un uniforme tout neuf de colonel et monté sur un superbe cheval.... Les rivaux vexés apprirent que, dans la semaine, son roi l'avait nommé colonel d'un régiment de volontaires. Le tour était joué. Or, on peut à la rigueur devenir colonel en huit jours mais point sportsman.

Il y avait une autre fois une grande république dont le chef aimait fort le tennis et le cheval encore plus. Survint un ambassadeur qui n'aimait pas moins le tennis mais n'avait jamais eu beaucoup d'occasions de pratiquer l'équitation. Cela lui constituait une infériorité par rapport à un rival qui le regardait du haut.... de son quadrupède. Attends, attends se dit notre diplomate ambitieux. Et le voilà qui s'y met avec tant de volonté et d'énergie que bientôt il devint le compagnon préféré des audaces présidentielles.

Entre les quatre puissances auxquelles nous venons de faire de transparentes allusions, existent aujourd'hui des liens de vive et solide amitié. Le sport ne fut point en cette entreprise l'instrument dominant, certes; mais croyez bien qu'il y contribua gentiment.



PARTIE OFFICIELLE.

Bulletin du Comité International Olympique.

Différents journaux ont reproduit ces temps-ci une information erronée concernant la boxe et le programme des Jeux Olympiques. Jamais la boxe n'a disparu du programme et, en conséquence, le Comité International n'a pas eu, comme on le dit, à l'y rétablir. Le Comité International n'a jamais donné son consentement à la suppression de la boxe pour 1912. Mais il n'a plus insisté sur la question en présence de la déclaration faite au nom du Comité Suédois que ce Comité ne se croyait pas certain du maintien de l'ordre si les Concours de boxe étaient organisés en Suède où ce sport impopulaire risquait même d'être considéré comme contraire aux lois.



Une autre information erronée doit en même temps être rectifiée. On affecte de croire dans certains milieux que le congrès de 1914 est destiné à remplacer